

PREFET DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Montpellier, le 29 janvier 2014

Service Nature

Le Directeur régional,

Division Biodiversité

à

Liste des destinataires

Nos réf. : *h=22*

Vos réf. :

Affaire suivie par : Nabila Hamza

nabila.hamza@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 04.34.46.66.47

Objet : Journée d'échanges « Evaluation de l'état de conservation des pelouses et prairies d'intérêt communautaire à l'échelle du site Natura 2000 »

PJ : Plan d'accès ; Bulletin réponse

J'ai le plaisir de vous inviter à la **journée d'échanges « Evaluation de l'état de conservation des pelouses et prairies d'intérêt communautaire à l'échelle du site Natura 2000 »** qui se tiendra le

Mardi 3 mars 2015 de 9h15 à 17h

à l'**INSET**, Amphithéâtre Julio Perez

76, place de la Révolution Française

à **Montpellier** (voir plan d'accès ci-joint)

Ordre du jour :

Matinée – accueil à partir de 9h

9h30 : Introduction (Nabila Hamza/Nathalie Lamande - DREAL)

9h45 : Présentation de la méthode "Habitats agro-pastoraux" du MNHN (Lise Maciejewski - MNHN)

10h15 : Application de la méthode MNHN aux pelouses et prairies du site "Capcir-Carlit-Campcardos" (Clémence Douet – PNR Pyrénées Catalanes)

10h45 : Présentation de la méthode CEN-LR et test de sa pertinence sur les prairies de fauche montagnardes du plateau de l'Aubrac (Mario Kleszczewski - CEN-LR)

11h15 : Pause

11h30 : Application de la méthode CEN-LR aux pelouses du site "Plateau de Leucate" (Clémentine Plassart – Fédération Aude Claire)

12h : Présentation de la méthode inter-parcs (Frank Dugueperoux – PN Cévennes)

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30

Tél. : 33 (0) 4 34 46 64 00 – fax : 33 (0) 4 67 15 68 00

520 allées Henri II de Montmorency

34064 Montpellier cedex 02

Pause déjeuner : 12h30 – 14h 00

Après-midi : 14h 00 – 17h 00

14h : Evaluation de l'état de conservation des pelouses et prairies à l'échelle du site : une mise en perspective (Olivier Argagnon - CBNMED)

14h30 : Discussion générale : objectifs d'une évaluation à l'échelle du site, choix des paramètres/indicateurs, état de référence, listes d'espèces, définition des seuils, système de notation finale, ...

16h30 : Conclusion : recommandations aux opérateurs, pistes de travail, ...

Fin de la journée : 17 h

Je vous prie de bien vouloir **confirmer votre présence** à la journée et de retourner le coupon ci-joint dûment complété, **avant le 15 février**, de préférence par courriel à :
anne-marie.nougaret@developpement-durable.gouv.fr

ou par courrier adressé à la DREAL (à l'attention d'Anne-Marie Nougaret).

Votre inscription est impérative pour des raisons logistiques.

Pour le Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement et par délégation
La Chaire de la Nature

Zoé BAUCHET